



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020

Veillez prendre avis que, conformément à l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes, le conseil municipal de la Ville de L'Épiphanie adoptera les prévisions budgétaires de l'année 2020 ainsi que le programme des dépenses en immobilisations 2020-2021-2022 lors d'une séance publique du conseil qui sera tenue spécialement à cet effet,

Mercredi 4 décembre 2019 à 19 h 30

à la salle municipale de l'hôtel de ville sis au 66, rue Notre-Dame à L'Épiphanie.

Veillez noter que les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance extraordinaire porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

Donné à L'Épiphanie (Québec) ce 26 novembre 2019

La greffière,


FLAVIE ROBITAILLE